

Elections - Conseils des composantes – Scrutins du 1^{er} et 2 avril 2026
Déclaration individuelle de candidature (personnels)

A JOINDRE IMPERATIVEMENT A LA CANDIDATURE DE LISTE

La liste et l'ensemble des candidatures individuelles doivent parvenir à la Direction des Affaires Juridiques et Institutionnelles – MUDD – ou par voie électronique à l'adresse daji.elections@univ-lyon1.fr **avant le vendredi 20 mars 2026 à 12h00** délai de rigueur.

Je soussigné-e :

Madame Monsieur

Nom : _____ Prénom : _____

Corps/grade/autre : _____

Affecté(e) à* : _____

Adresse professionnelle : _____

Courriel : _____ Tél : _____

Déclare être candidat sur la liste : _____

En position numéro : _____

Pour les élections des représentants :

Composante :	<input type="checkbox"/> Collège A	<input type="checkbox"/> Collège B	<input type="checkbox"/> Collège BIATSS

Fait à _____ le _____

Signature du candidat :

Important :

- les personnels qui souhaitent candidater et qui ne figurent pas sur les listes électorales doivent impérativement joindre à leur candidature, une demande d'inscription sur les listes électorales.

*Indiquer la composante (UFR, département, institut, école) ou le service de rattachement et, pour les personnels de la recherche, le nom complet et le N° de l'unité mixte de recherche d'affectation.